



Proverbe

Pour que nous entendions rire la vie, il faut qu'elle soit l'écho de notre propre joie. Herzog

Dictons :

Petite pluie de juillet ensoleillé, emplit caves et greniers.

Tels les premiers jours d'août, tels le temps de l'automne.

En septembre, sois prudent, achète bois et vêtements.

Fermeture de la mairie :
La mairie sera fermée du 12 au 25 août
inclus.

MANIFESTATIONS :

Juillet :

2 et 3 3ème Poule auto collection par l'Écurie des Lapins

2 et 3 festival de musique au Bois d'Oingt

3 dédicaces des écrivains par la bibliothèque

13 feux d'artifice et bal populaire

14 concours de pêche au plan d'eau

16 et 17 pause gourmande aux Echarmeaux

16 concours de pétanque de l'USP

Août :

15 kermesse de l'école Saint Martin

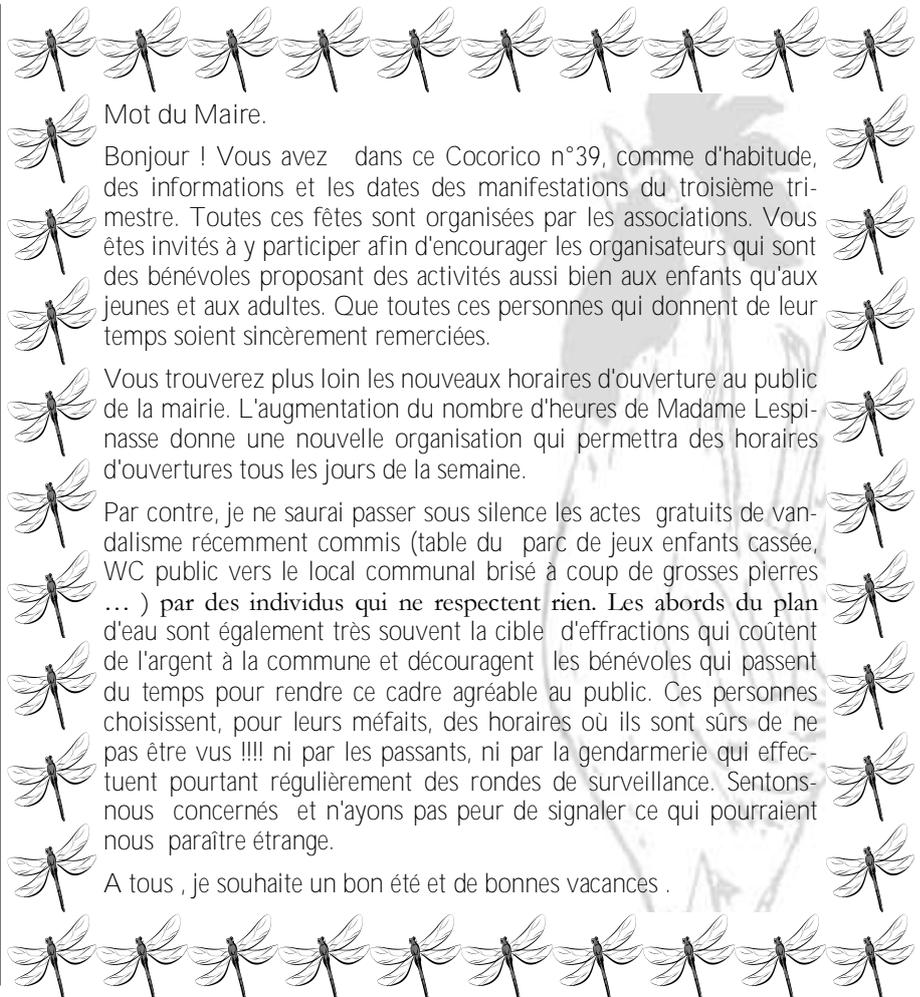
27 concours sociétaires de la Boule Montagnarde

Septembre :

4 concours de la Boule Montagnarde

10 forum des associations

11 brocante de l'Association des Familles



Mot du Maire.

Bonjour ! Vous avez dans ce Cocorico n°39, comme d'habitude, des informations et les dates des manifestations du troisième trimestre. Toutes ces fêtes sont organisées par les associations. Vous êtes invités à y participer afin d'encourager les organisateurs qui sont des bénévoles proposant des activités aussi bien aux enfants qu'aux jeunes et aux adultes. Que toutes ces personnes qui donnent de leur temps soient sincèrement remerciées.

Vous trouverez plus loin les nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie. L'augmentation du nombre d'heures de Madame Lespinasse donne une nouvelle organisation qui permettra des horaires d'ouvertures tous les jours de la semaine.

Par contre, je ne saurais passer sous silence les actes gratuits de vandalisme récemment commis (table du parc de jeux enfants cassée, WC public vers le local communal brisé à coup de grosses pierres ...) par des individus qui ne respectent rien. Les abords du plan d'eau sont également très souvent la cible d'effractions qui coûtent de l'argent à la commune et découragent les bénévoles qui passent du temps pour rendre ce cadre agréable au public. Ces personnes choisissent, pour leurs méfaits, des horaires où ils sont sûrs de ne pas être vus !!!! ni par les passants, ni par la gendarmerie qui effectuent pourtant régulièrement des rondes de surveillance. Sentons-nous concernés et n'ayons pas peur de signaler ce qui pourraient nous paraître étrange.

A tous, je souhaite un bon été et de bonnes vacances.



NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE :

A partir du 1er septembre 2011, la mairie aura des heures d'ouverture au public tous les

Mardi, mercredi, jeudi et samedi 9h à 12h

Lundi et vendredi 15h à 18h



COMPTE—RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

Compte-rendu Conseil du 08 avril 2011

Présents : 11

Absents : S. Boubred, A Augagneur, J.P Deconinck
(pouvoir à M. JARRIGE)

Délibération :

*Approbation à l'unanimité du compte administratif budget eau

Madame le Maire propose d'inclure dans le dossier Amendes de Police, les travaux se rapportant à la nouvelle entrée qui sera créée au rond point du Col des Echarmeaux et ce, pour des raisons de sécurité. Le Conseil accepte à l'unanimité.

- Prochain conseil : vendredi 6 mai à 20h30

Compte-rendu conseil du 6 mai 2011

Présents 13 avec pouvoir par Michel Jarrige

*Camping : Suite à la demande de la Trésorerie, délibération pour fixer le montant maximum des encaissements du camping (800 €) et du fond de de caisse (50 €).Approuvé à l'unanimité.

*Modification des statuts de la Communauté de Communes : ajouter aux compétences optionnelles l'adhésion au contrat de rivière Rhins-Rhodon-Trambouzan pour la commune de Saint Bonnet le Troncy. Approuvé à l'unanimité.

*La tondeuse pour l'entretien du plan d'eau ayant nécessité des réparations, la Trésorerie demande une délibération pour que la commune puisse prendre en charge cette dépense de 405, 21€. Approuvé à l'unanimité.

*Assainissement non collectif : il est possible, à la charge des habitants d'un hameau qui doivent tous être d'accord, de réaliser une mini-station. Cette compétence reste à la Communauté de Communes et n'engage pas la réalisation de travaux. Des travaux personnels d'assainissement ayant été réalisés dans la plupart des hameaux, il est difficile de faire des propositions de hameaux.

*Courrier de Mme Pochat-Baron qui fait part de problèmes d'eau. Il lui est répondu, que, vu les frais qui vont être entrepris (captages, périmètre de protection, sécurisation de l'eau ..), il n'est pas envisageable de créer des canalisations d'adduction pour le moment.

*Demande de Cuinzier pour passage d'une randonnée et de VTT sur la commune pour le 2 octobre : demande acceptée.

*Courrier de M. Decalf demandant l'entretien du chemin rural 17 : le tracteur est trop volumineux pour passer par ce chemin rural. Un passage sera fait avec tondeuse . Rappel : la commune n'a aucune obligation d'entretenir les chemins ruraux !!!!

*Bilan de la fréquentation pour opérations postales sur le

premier trimestre : bilan satisfaisant. Continuons à faire vivre notre agence postale.

*Informations sur la réforme territoriale en cours

* Contrat de Mme Lespinasse : des heures hebdomadaires de présence en plus sont proposées (accepté par 12 pour et 2 abstentions)

*De nouveaux horaires d'ouverture de la mairie sont prévus (informations au prochain Cocorico)

*Le feu d'artifice, pour une somme de 2500€ TTC (comme les années passées) est accepté à l'unanimité.

*Comme cela avait été prévu lors de l'installation de l'agence postale, une imprimante sera mise à disposition pour les associations dans cette agence. Pour le moment, la poste a laissé la sienne pour les particuliers. Celle de la mairie sera mise à l'école, celle de l'école sera mise à l'agence postale et la mairie aura une imprimante neuve plus performante ne serait-ce que pour faciliter la fabrication du bulletin que nous faisons nous-mêmes.

*Zone humide : toute une équipe travaille à la réalisation du livret expliquant les découvertes à faire sur cette zone.

*Des documents sur la déchetterie et les ordures ménagères sont remis à chacun ; un bon point : le poids des ordures ménagères est passé de 245kg en 2009 à 227kg en 2010. Sachant que 198 composteurs ont été commandés à la Communauté de Communes, cela ne peut que s'améliorer.

ATTENTION, en raison du pont de l'Ascension, le prochain conseil aura lieu le VENDREDI 10 JUIN à 20h30

Quelques dates :

19 mai 18h30 salle municipale : Assemblée Générale de l'ADHA

21 et 22 : vente de plançons par les Mains Vertes

Vertes

27 mai 16 h : plantation des fleurs sur la commune

28 mai : vente des fleurs par l'Association des Familles

29 mai : fêtes des mères



Compte-rendu conseil du 10 juin 2011

Présents : 12

Absents : Sabrina Boubred et Toni Scampa

Délibérations :

*Approbation du zonage d'assainissement et eaux pluviales de la commune 12 voix sur 12

*Instauration de l'IFTS (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires) 12 voix sur 12

*Acceptation du PDIPR (circuits pédestres tracés et balisés avec l'aide du Département) 12 voix sur 12

*Aménagement parking des Echarmeaux 2ème tranche pour le contrat département 12 voix sur 12

*Nouveaux horaires d'ouverture au public de la mairie :

Mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h

Lundi et vendredi de 15h à 18h

*Remblais pour déchets verts et terres réservées à la commune

*Commissaire-enquêteur pour le PLU présent une fois par semaine du 14 juin au 13 juillet (voir affichage pour dates et heures)

*Rapport annuel sur le service de l'eau potable.

*Autorisation accordée à l'association « Au delà des routes » pour une randonnée pour handicapés.

Acte de vandalisme dans le WC public vers le local communal.

*Transmission des travaux à réaliser par la Commission Bâtiments (cour de l'école, cheminée de la chaufferie, travaux de mises aux normes dans les bâtiments publics suite à la visite de sécurité)

*Changement d'implantation pour deux boîtes aux lettres demandé par la Poste (Pey et Bourg). Emplacements à étudier.

*Refus à la demande d'aide financière de M. Potapief pour mur près de l'abreuvoir au Crozet.

*Communication de la présence de trois écrivains qui proposeront leurs ouvrages le 3 juillet de 9h30 à 12h devant la boucherie ou à la salle municipale.

*Journée de rencontre napoléonienne le 25 septembre organisée par le souvenir napoléonien et le comité des fêtes.

*Invitation à l'information sur les villages d'accueil : le 1er juillet à 18h à Lamure

*Achat et installation d'un vidéo projecteur interactif à la salle des fêtes afin de faciliter les conférences ou autres réunions . Achat également d'un autre vidéo projecteur, l'école utilisant très souvent celui de la mairie.

Réunions :

*Commission tourisme le 20 juin 2011 à 15h00 à la mairie

* Commission cimetière le 18 juin à 9h00 à la mairie

Prochain conseil le 1er juillet à 20h30



Agence Postale Communale

Depuis quelques semaines, de nouveaux services sont à votre disposition à L'Agence Postale Communale de Poule-les-Echarmeaux :

Un ordinateur, installé dans l'ancienne cabine téléphonique à l'intérieur de l'Agence, permet aux titulaires d'un compte ouvert auprès de la Banque Postale de venir consulter leur compte en toute discrétion.

Une photocopieuse, plus performante que celle qui existait jusqu'à présent, est à la disposition du public et des associations.

Les associations sont donc invitées à utiliser cette photocopieuse, de préférence à celle de la Mairie.

La gratuité est toujours la règle ; il ne leur est demandé que la fourniture du papier.

- Pour le public, le prix de la photocopie est de 0,30 €.



INFORMATIONS

CIMETIERE : droits & obligations.

Le contrat de concession funéraire est un contrat administratif d'occupation du domaine public entre la commune et l'acheteur.

Si le propriétaire a un droit d'usage, il a aussi des obligations à respecter.

Les propriétaires l'ignorent... ou l'oublie souvent !

les concessionnaires disposent d'un délai de trois mois pour faire construire et fermer leurs caveaux.

les concessionnaires (ou leurs héritiers) sont tenus d'assurer un entretien régulier de la sépulture. Eviter également tous dangers (chutes de pierres sur les passants etc....) sont du ressort des concessionnaires, car en cas d'accident ils pourraient être tenus pour responsables devant le Juge.

Les concessionnaires (ou leurs héritiers) ont pour obligation de faire connaître leurs adresses successives au service administratif. Ils pourront ainsi être prévenus de toutes dégradations éventuelles ou état d'abandon. L'administration n'a pas obligation de rechercher l'adresse des propriétaires.

Un effort tout particulier a été engagé par la municipalité pour une reprise des tombes abandonnées, très lourde administrativement, mais nécessaire.

Une première tranche de reprises a débuté de 2004 à 2007 pour 18 tombes les plus dangereuses, une seconde tranche vient d'être finalisée (2007-2010) pour 22 tombes. Une troisième tranche est en cours d'étude.

Un appel est lancé à tous les propriétaires pour que toute leur attention soit apportée à la propreté et à l'entretien de leurs concessions.

Eviter par exemple la plantation d'arbustes d'ornement pour les concessions n'ayant pas un suivi régulier de leurs propriétaires, car très vite ces arbustes atteindront une taille disproportionnée... question de bon sens !

Si il est de la responsabilité de la municipalité d'entretenir le domaine public, les concessionnaires ont également leurs obligations : la mémoire des occupants de ces lieux doit être respectée.



Bibliothèque :

La bibliothèque municipale organise tous les deux ans une exposition importante telle celle de 'Poule autrefois' de 2010. Cette année, elle a invité des écrivains locaux à venir proposer leurs ouvrages. Ils seront présents le dimanche 3 juillet devant la boucherie si le temps le permet ou, sinon à la salle municipal.

Ont répondu à notre invitation :

Madame Léo Pollack (ouvrage sur la résistance dans la région avec le vécu à Chansaye)

Monsieur Chalayer (ouvrages d'information sur le bois et romans se déroulant dans la région)

Monsieur Goyard (ouvrages sur la légende du Tourvéon)

Venez rencontrer ces auteurs et discuter avec eux de leurs ouvrages. Ceux qui les ont déjà, pourront les faire dédicacer. Vous pourrez également en acheter.

Epaves



sur domaine privé ou public

En vous promenant dans notre commune, votre regard a sans doute été surpris par la présence d'épaves de voitures ou autres objets encombrants abandonnés, entassés et livrés à la rouille et au pourrissement. Outre le préjudice esthétique grave qu'elles font subir à l'environnement, les épaves, notamment celles de voitures, présentent également un danger de pollution au plomb contenu dans les batteries, aux hydrocarbures (huile moteur, contenu de réservoir) et aux autres produits non biodégradables comme le caoutchouc, les peintures etc.Il ne faut pas négliger le danger que peuvent faire courir ces véhicules abandonnés aux enfants plus ou moins téméraires qui s'aventureraient dedans !

Aux termes de la loi, sont considérés comme épaves « les véhicules qui sont privés d'un élément indispensable à leur utilisation normale et qui ne sont pas susceptibles de réparations immédiates »

Les textes réglementaires

- *Articles L.2212-2 du code général des collectivités locales
- *Article L.541.3 du code de l'environnement
- *Articles L.325-1 et L.325-12 du code de la route
- *Loi 2002-239 du 18 mars 2003 relative à la sécurité routière
- *Article R.635-8 du code pénal

Epaves sur domaine privé ou public (suite)

Les nouvelles dispositions réglementaires donnent au maire le pouvoir d'intervenir même en propriété privée. La procédure est la suivante : le maire notifie par courrier recommandé au propriétaire du terrain son obligation de procéder à l'enlèvement de l'épave en lui accordant un certain délai. Passé ce délai en cas de passivité du propriétaire, le maire peut d'autorité faire enlever l'épave en vue de la mise en fourrière ou de sa destruction par une entreprise de son choix, les frais occasionnés étant facturés au propriétaire défaillant.

Nous souhaitons vivement ne pas en arriver là et nous comptons sur les propriétaires concernés pour agir au plus vite pour le bien et la sécurité de tous. Merci de votre compréhension.

Transport à la demande : (rappel)

C'est un service qui permet des déplacements de proximité ou de rejoindre une correspondance. Il fonctionne sur réservation et est mis en place par le département.

Vous serez pris en charge au plus proche de votre domicile et transporté vers le point de dépose de votre choix parmi ceux proposés sur le secteur. Le trajet retour se fera depuis le point de dépose vers votre domicile.

Le service fonctionne tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés de 7h à 20h.

Il faut réserver au plus tard la veille de votre déplacement avant 15h en appelant le 0800 869 869.

Un véhicule adapté peut prendre en charge les personnes à mobilité réduite.

Le billet à l'unité coûte 2 euros.

De Poule les Echarmeaux vous pouvez vous déplacer vers :

Amplepuis : centre ville

Chambost-Allières : bourg

Chauffailles : mairie

Chénelette : bourg

Claveisolles : salle polyvalente

Cours la Ville : square Valentin ou hôpital

Cublize : lac des sapins

Grandris : bourg ou la Folletière ou hôpital

Lamure : gare

Ranchal : bourg

Saint Bonnet le Troncy : vers le monument

Saint Didier sur Beaujeu : bourg

Saint Igny de Vers : bourg

Saint Just d'Avray : bourg

Saint Nizier d'Azergues : bourg ou Le Brie

Thel : bourg

**Transport à la demande (suite)**

Ce transport peut servir à tous ceux qui ont des difficultés à se déplacer (pas de moyen de déplacement ou empêchement temporaire) pour aller faire des courses, rendre des visites dans les hôpitaux, rencontrer des amis, aller à des réunions, passer la journée au lac de Cublize, rejoindre des correspondances,.....Alors profitez-en.

**PLU**

L'enquête publique portant sur le plan local d'urbanisme de la commune de Poule les Echarmeaux se déroulera du 14 juin 2011 au 13 juillet 2011 à la

salle du conseil de la mairie.

Toute personne pourra prendre connaissance du **dossier d'enquête aux jours et heures d'ouverture** au public. Les observations, propositions et réclamations pourront être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet.

Monsieur Claude Vitté a été désigné commissaire enquêteur par le tribunal administratif. En cette qualité, il se tiendra à la disposition du public à la mairie les :

Mardi 14 juin 2011 de 9h à 12h

Mercredi 22 juin 2011 de 9h à 12h

Jeudi 30 juin 2011 de 9h à 12h

Vendredi 8 juillet 2011 de 9h à 12h

Mercredi 13 juillet 2011 de 14h à 1

Dans un délai d'un mois suivant la clôture de l'enquête, M.Vitte remettra son rapport au maire ainsi que ses conclusions motivées consultables par le public.

Des affiches, des tracts, des annonces dans les journaux et sur le site vont permettre une large information mais faites-le savoir à vos connaissances qui sont intéressées. Merci de votre aide.

**Chambre des métiers**

La chambre des métiers assure une permanence à Tarare 3 rue Denave tél 04.74.63.82.61 tous les troisièmes jeudis du mois de 13h30 à 16h sans rendez-vous. Les entreprises, les porteurs de projets, les personnes voulant créer leur entreprise peuvent y trouver les renseignements nécessaires.

RESTRICTION D'EAU

Devant la sécheresse qui sévit, le préfet a décrété le département du Rhône **en alerte et restriction d'eau**.

Prélèvements à usage domestique ou d'agrément dans les eaux superficielles et de nappes :

Interdiction de 8h à 20h de prélever dans les cours d'eau et leur nappe d'accompagnement pour :

arroser les jardins, espaces verts publics et privés, espaces sportifs de toute nature (terrains de sports, golfs)
remplir les réserves destinées à ces usages .

Interdiction 24h/24h de prélever de l'eau dans les cours d'eau et leur nappe d'accompagnement pour :

*le remplissage des piscines (à l'exception de la première mise en eau de celles réalisées depuis le 1er janvier de l'année en cours)

*le lavage individuel des véhicules

*l'arrosage des façades d'habitations et des voies privées.

Il nous faut absolument faire très attention à notre consommation d'eau. Tous, nous avons des idées de récupération pour éviter la surconsommation ; c'est le moment de les mettre en pratique! Notre facture s'en trouvera d'ailleurs un peu allégée. Le tableau suivant vous donnera quelques informations. C'est un petit résumé de l'information annuelle que nous adresse le fermier et qui est à la disposition des usagers en mairie.

Année	2008	2009	2010
Clients	567	570	569
Volume	37810	41021	40665
Prix au m3 pour une consommation annuelle de 120m3	2,78	2,92	2,98
Vente à Belleroche en m3	421	464	428
Branchements en plomb	5 5825,68€	4 7917,82€	4 6859,10€

Tous les branchements en plomb devront être remplacés pour 2013, date dictée par la loi européenne. Ces travaux sont à la charge de la commune qui les a commencé depuis plusieurs années et les changements seront tous faits en temps voulu. Mais, il a fallu étaler les travaux car, comme vous le lisez, cela a un coût important.

Déneigement :



L'hiver a commencé tôt mais a fini vers la mi janvier ce qui fait qu'il reste une provision de sel de déneigement. Cependant cette période hivernale a eu un coût important **ESTIMÉ À ENVIRON 20 000€ COMPRENANT LES HEURES** des déneigeurs et la fourniture de sel sans compter l'amortissement du matériel communal. Nous remercions vivement ceux qui assurent ce déneigement pour leur travail bien fait à des heures aussi bien très matinales que tardives.



L'office du tourisme organise les 17 et 18 septembre une manifestation intitulée « La Résistance en Haute Azergues » En voici le programme :

Lamure sur Azergues : samedi 17 à 18h : vidéo projection conférence du film documentaire « Honneur aux résistants de la Haute Azergues » Gratuit

Saint Bonnet le Troncy : samedi 17 et dimanche 18 de 9h à 12h et de 14h à 18h , exposition sur la résistance en Haute Azergues. Gratuit.

Grandris : Présentation de livres et de DVD à la médiathèque le samedi 17 septembre de 10h à 12h. Gratuit

Balades et rencontres commentées sur les traces des maquisards :

Thel place du village le samedi 17 septembre à 14h avec Anne Girard guide de pays. Inscription obligatoire jusqu'à la veille 12h. Rendez-vous au mémorial pour les non marcheurs. Tarif 2€ et contact : 06.80.41.73.49

A 16h projection du documentaire « La répression de la Résistance » et verre de l'amitié offert par la municipalité à la salle de la Guillaumette.

Claveisolles au lieu dit la Douzette. Rendez-vous à la stèle avec commentaires de Jean Marc Sarnin le samedi 17 et le dimanche 18 septembre de 10h30 à 11h30. Gratuit

Au Col des Echarmeaux, rencontre avec Anne Fimbel guide de pays avec pour thème les ravitaillements et « chant des partisans » le samedi 17 et le dimanche 18 septembre de 11h à 12h et de 14h30 à 16h.

Saint Nizier d'Azergues au restaurant Le Gravier, rencontres avec des résistants samedi et dimanche de 10h à 12h. Gratuit

Pour les enfants/familles : carnet de route de la résistance en Haute Vallée d'Azergues ; questions réponses disponibles à l'office du tourisme de Lamure sur Azergues.tel 04.74.03.13.26

Messes à Poule

juillet : 3 et 17

août : 7 et 21

septembre : 4 et 18

Livraison de fuel domestique

*Afin de vous faire bénéficier de meilleurs prix dans vos commandes de Fuel domestique, nous avons contacté plusieurs fournisseurs et leur avons demandé s'ils acceptaient de pratiquer un **tarif dégressif pour des commandes groupées sur la commune.***

Trois fournisseurs ont accepté ce principe :

- ◆ STREICHENBERGER,
- ◆ DELAHAYE,
- ◆ COMBUSTIBLES du SAINT-RIGAUD

Nous ne pouvons pas vous donner maintenant un prix précis au litre car ce dernier varie en permanence en fonction du cours des produits pétroliers.

Ce que ces entreprises nous promettent cependant, c'est de pratiquer des tarifs dégressifs et d'autant plus intéressants que les commandes seront importantes et les points de livraison regroupés.

Si vous êtes intéressés par ces commandes groupées : des **bons de commande** seront à votre disposition **à la Mairie et à l'Agence Postale Communale.**

Dès que le nombre des demandes sera suffisant pour pouvoir vous faire bénéficier d'un tarif intéressant, elles seront adressées au fournisseur que vous aurez choisi.

Ce dernier vous contactera alors pour vous indiquer la date et l'heure de la livraison ainsi que le tarif en cours au moment de la livraison.





Budget et impôts :

Le compte administratif (CA) retrace les dépenses et les recettes de l'année précédente. Le budget concerne les dépenses et les recettes prévues pour l'année en cours. Les tableaux des pages suivantes vous donnent les chiffres du CA et du budget.

Les frais de fonctionnement sont importants malgré les efforts pour les réduire. Une attention particulière est apportée à la consommation d'énergie (gaz et électricité) L'entretien des bâtiments publics restent important malgré un bon suivi. En effet, chaque année, les normes de sécurité évoluent et demandent des travaux supplémentaires auxquels on ne peut échapper. Les subventions ne sont pas toujours à la hauteur de nos espérances et toujours très ciblées.

Nous, habitants de la commune bénéficions de quelques avantages non négligeables :(en voici quelques uns):

Bibliothèque gratuite

Garderie périscolaire gratuite

Photocopies pour les associations gratuites (Elles fournissent le papier).

Cantine 3,60€ le repas alors qu'il revient aux environs de 6,20€ tout compris à la commune.

Salles municipales prêtées aux associations et aux écoles gratuitement quand ce n'est pas à but lucratif

Agence postale (seul le salaire est aidé par la poste.)

Ordinateur avec internet à disposition de chacun à la bibliothèque et à l'agence postale

Bulletin municipal réalisé en mairie – gratuit

Site de Poule assuré par un conseiller sans autre intervenant — gratuit

Accès libre au tennis et au city stade

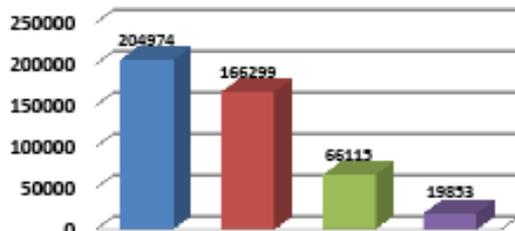
Subventions aux associations

Frais de transport du car de la piscine (cours de piscine organisés par l'association des Familles)

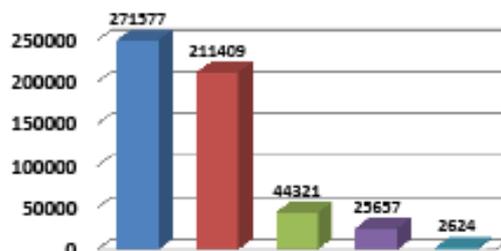
.....
L'impôt sert, entre autre, à financer ces actions qui sont vitales pour une vie active de la commune.

Afin d'éviter des hausses trop fortes d'un seul coup, le conseil a décidé une légère augmentation des taux. Bien sûr, la commune n'a aucun pouvoir sur le montant des bases qui sont décidées par l'Etat.

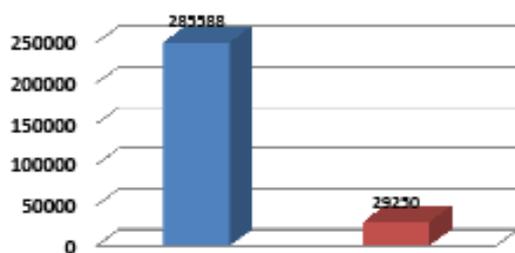
Années	2009	2010	2011
Taxe habitation	7,49	7,49	7,64
Taxe sur le bâti	10,25	10,25	10,46
Taxe sur le non bâti	28,78	28,78	29,39

COMPTE ADMINISTRATIF 2010**Dépenses réelles fonctionnement**

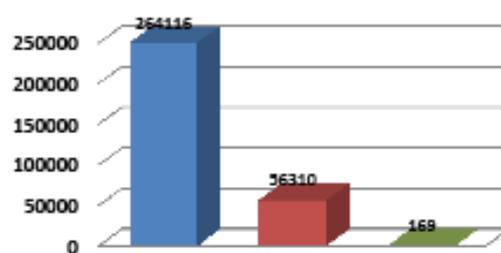
- Charges à caractère général: Achat de petit matériel, entretien et réparation bâtiments et matériel courant, fluides, assurances, ...
- Charges de personnel: Salaires et charges sociales
- Charges de gestion courante: Subventions aux associations, indemnités des élus, SDIS, CCAS, école St Martin
- Charges financières: Intérêts des emprunts

Recettes réelles de fonctionnement

- Fiscalité directe locale
- Dotations et participations de l'état
- Produits des services: redevances domaine public, concessions cimetière, camping, règlements cantine
- Revenus des immeubles et remboursements divers
- Atténuations de charges

Dépenses réelles d'investissement

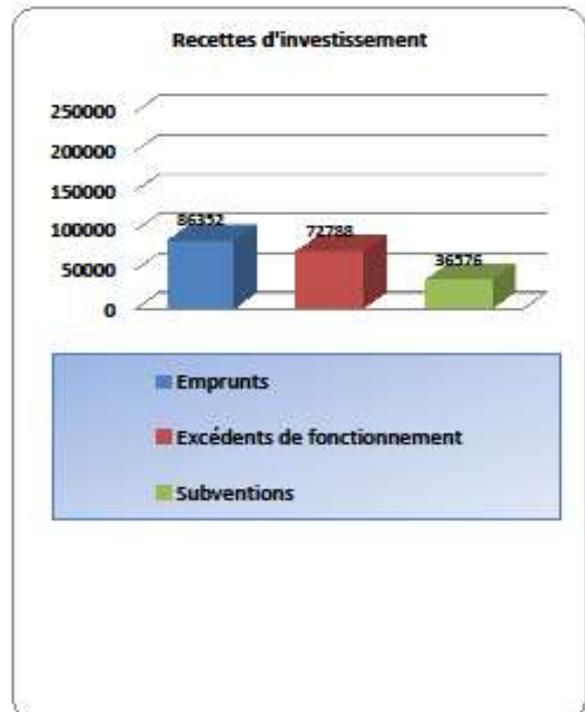
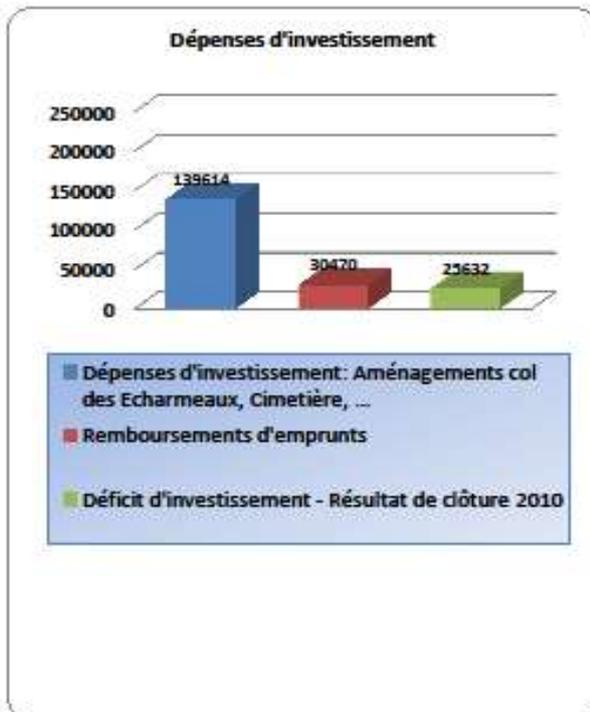
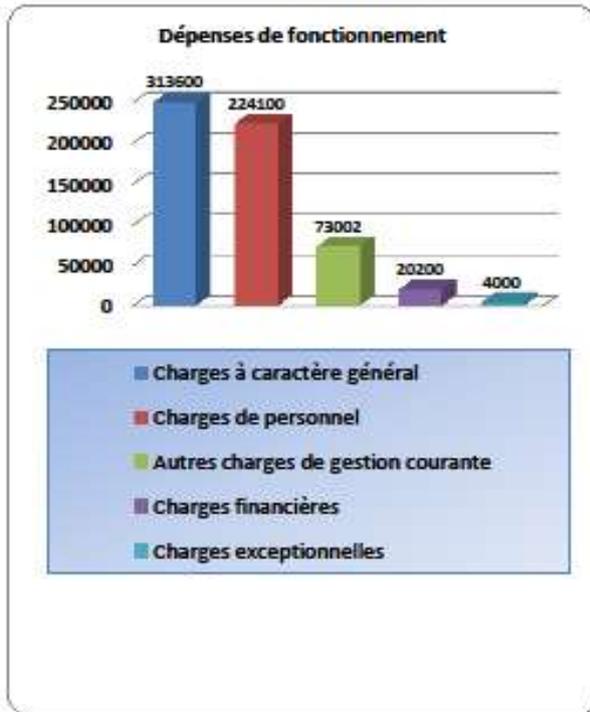
- Dépenses d'équipements: Travaux bâtiments publics (chauffage église, portes traiteur, école, ...), parking col des Echarmeaux, signalétique, matériel informatique (tableau numérique école publique), ...
- Remboursements d'emprunts

Recettes réelles d'investissement

- Dotations: Remboursements FCTVA, TLE, excédents de fonctionnement
- Subventions d'investissement (région, département)
- Autres immos financières

Ne sont pas pris en compte les opérations d'ordre (écritures qui ne génèrent pas de mouvement de trésorerie).

BUDGET PRIMITIF 2011





Ecole Publique

04 74 03 70 66

Que d'évènements au cours de ce troisième trimestre !

Le projet autour des contes s'est terminé au mois de mai.

Toutes les classes de cycle 3 ont confectionné un **recueil contenant plus d'une cinquantaine de contes**, illustrés par tous les élèves du Réseau Rural d'Ecoles. **Les élèves de maternelle, CP et CE ont terminé la réalisation de leurs albums de contes détournés et les ont échangés avec les autres classes du canton.**

Les enfants de maternelle et CP se sont rendus au cinéma, à Chambost-Allières. Ils ont eu le plaisir de découvrir un très beau dessin animé portant sur un conte.

La classe de CM a reçu la visite de Mme Tran, professeur d'allemand au collège de Lamure. Elle nous a **présenté l'apprentissage de cette langue, ce qui a conquis plusieurs de nos futurs 6èmes qui ont choisi de s'inscrire en section bilangue pour leur rentrée au collège.**

Les élèves de CM2 ont été accueillis au collège de la Haute Azergues, pour une découverte du personnel et des locaux. Ils ont particulièrement apprécié le **rallye organisé par les professeurs au sein de l'établissement.**

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont effectué leur **sortie de fin d'année à Lyon, avec ballade et pique-nique au Parc de la Tête d'Or. Ils ont ensuite assisté à la représentation de « Douce et Barbe-Bleue », spectacle proposé par l'Opéra de Lyon. Ce fut un moment extraordinaire, une prestation de grande qualité qui nous a permis de découvrir et de travailler un style musical peu connu des enfants : l'opéra.**

Les élèves de CE1 ont effectué une sortie sur le secteur de La Clayette, avec découverte et atelier de cuisine à la chocolaterie Duffoux, puis une visite et des activités autour de la laine, chez Plassard.

Quant aux élèves de maternelle, leur fin d'année sera marquée par une sortie à Touroparc, en lien avec le projet mené autour des animaux de la savane africaine.

Dans les semaines à venir : une rencontre avec **l'école de Chénelette pour les classes de Mme Besnard et Mme Mallecourt. Ce sera l'occasion de nous présenter mutuellement nos réalisations ou performances préparées au cours de l'année** : chants, danses, acrosport, théâtre. Nos élèves se rendront dans la commune voisine à pieds, profitant de nos beaux chemins de randonnée.

Et enfin, le 18 juin spectacle de fin d'année et kermesse de l'école.

Côté administratif : le troisième conseil **d'école, qui réunit la municipalité, les représentants de parents d'élèves et les enseignants, se tiendra le 21 juin.**

Pour toute information concernant l'école et les modalités d'inscription, contactez notre Directrice, Mme Besnard, au 04.74.03.70.66.

Bonnes vacances à tous !

L'équipe enseignante

A PARTIR DU 5 OCTOBRE

LOCAL, ACTUEL, PRATIQUE
Votre journal change, ça va vous changer !



C'EST TOUJOURS VRAI DANS LE NOUVEAU PROGRÈS

LE PROGRÈS



Le Comité des Fêtes s'est doté d'un nouveau bureau lors de son assemblée générale du 5 avril dernier. La nouvelle équipe se compose de Ludovic PINTO (Président), Alain PUGIEU (Président adjoint), Jean-Marc TRONCY (Trésorier), Bernard DUFOUR (Trésorerie adjoint), Jacques CONDE-MINE (Secrétaire) et Françoise PENA (Secrétaire adjointe).

Le nouveau bureau adresse ses remerciements à l'ancien Président du Comité des Fêtes, Joël BERTINIER, pour sa disponibilité et les nombreux services qu'il a rendus.

Les trois principes d'action du comité des fêtes resteront ceux qui ont été définis auparavant :

1 - Le Comité des Fêtes apporte une aide logistique et matérielle aux associations pour l'organisation de leurs événements festifs.

✓ ✓ Du nouveau matériel est en cours d'acquisition. Le local du Comité des Fêtes a été remis en ordre. La cotisation annuelle des associations poulonnes qui souhaitent pouvoir disposer du matériel reste fixée à 50 euros.

2 - Le Comité des Fêtes valorise la vie associative (forum des associations, édition du calendrier des fêtes, etc).

✓ ✓ Le forum des associations aura lieu cette année le samedi 10 septembre de 10 heures à 12 heures à la salle municipale. Il est important que chaque association participe à cette manifestation pour faire connaître ses activités.

3 - Le Comité des Fêtes participe à l'organisation de certains événements qui se déroulent à Poule.

✓ ✓ *Téléthon 2011*

Toutes les associations sont sollicitées pour participer à cet élan de générosité. Pour retrouver l'esprit de ce mouvement collectif fort basé sur la solidarité et la générosité, le Comité des Fêtes lance un appel à projet auprès des associations pour l'organisation du téléthon (manifestation sportive, animations).

✓ ✓ *Journée de rencontres napoléoniennes du 25 septembre 2011 à Poule-les-Echarmeaux*

Nous célébrons cette année les 150 ans de la statue de NAPOLEON aux Echarmeaux. Cette œuvre de Jean Molette a beaucoup contribué à la notoriété du site. Il était donc important de marquer cet événement. Le Comité des Fêtes a décidé de s'associer à cette journée culturelle et festive dont le succès contribuera à faire connaître Poule-les-Echarmeaux et son histoire.

Service gratuit conseil et dépannage informatique

Patrick Mauduis, informaticien disposant d'un peu de temps libre, propose ses services de conseil et de dépannage en informatique, à domicile ou par téléphone.



Ces aides gratuites sont destinées aux particuliers habitant Poule et ses alentours.

Dès aujourd'hui, P. Mauduis se fera un plaisir de vous aider si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de votre informatique personnelle :

le mardi, de 14h à 19h.

Pour prendre contact, il peut être joint par téléphone au : 06 28 08 28 15

ou par email à l'adresse : pminfopc@free.fr

Quelques domaines d'intervention :

Aide au choix : d'un équipement matériel, d'un opérateur téléphonique, d'un logiciel anti-virus ...

Sécurité : éradication de virus, installation d'un pare-feu, Prévention : automatisation de sauvegardes, protection des équipements, mise à niveau du système d'exploitation, ...

Vie privée : contrôle parental, protection de la saisie d'informations personnelles, ...

Optimisation : réglage des paramètres système, organisation des données et des programmes, défragmentation des disques durs, ...

Réseau local et Internet : aide à l'interconnexion d'une Box et/ou de plusieurs ordinateurs, serveurs, imprimantes, ... en liaison CPL ou en Wi-Fi, ... Multimédia : intégration d'un boîtier multimédia (photo, vidéo, musique), d'un téléviseur connecté, ...

Plateformes : PC sous Windows 98, 2000, XP, Vista, 7 et Linux.

* Possibilité d'interventions à distance via Internet.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Activité piscine

L'activité s'arrêtera mercredi 15 juin. Les diplômes seront remis à la dernière séance. Les inscriptions pour la saison prochaine se feront lors du forum des associations qui aura lieu samedi 10 septembre.

Activité country

15 participants à l'activité country feront une représentation le jour de la fête de la musique (18 juin).

Activité théâtre

Les représentations théâtrales auront lieu les samedi 25 juin au soir (adultes) et dimanche 26 juin après-midi (enfants et adultes) à la salle des fêtes. Retenez bien ces deux dates et venez nombreux encourager les petits et les grands !

Activités occasionnelles

Une sortie "nature" a eu lieu pendant les vacances de Pâques. Malgré un temps brumeux, 11 enfants et 3 accompagnateurs ont "découvert la nature" en compagnie de Anne Fimbel.

La sortie jet-ski lancée l'an dernier a été à nouveau proposée cette année. Elle a eu lieu dimanche 22 mai à la base de loisirs de Cormoranche. 40 personnes ont participé à cette sortie. D'autres personnes sont venues rejoindre le groupe par leurs propres moyens.

Certains ont profité du jet-ski et d'autres ont tout simplement passé une bonne journée en famille avec un temps magnifique.

Une sortie familiale aura lieu en juillet à Lyon (parc de la Tête d'or).

quarantaine de "groupes" (soit environ 100 personnes) ont fait la balade proposée l'après-midi.



Manifestations

Chasse aux oeufs

Elle a eu lieu lundi 25 avril 2011. Environ 130 enfants y ont participé. 80 repas ont été servis. Une

Fête de la musique

Elle est organisée avec le Réveil de la Montagne et aura lieu samedi 18 juin.

Vente de fleurs - Fête des mères

La vente de fleurs pour la fête des mères a eu lieu samedi 28 mai et dimanche 29 mai devant la salle municipale.

La célébration de la fête des mères a eu lieu dimanche 29 mai à la salle municipale. Il y a eu 6 nouveaux-nés depuis la fête des mères de l'an dernier. Trois de ces familles étaient présentes et ont reçu un cadeau offert par l'association.

Forum des associations

Il aura lieu samedi 10 septembre de 9h00 à 12h00 à la salle municipale. Ce sera l'occasion de venir vous inscrire ou inscrire vos enfants aux activités proposées par l'association.

Brocante

Elle aura lieu dimanche 11 septembre 2011.

Rappels

Prix de l'adhésion : 21 € par famille

Adresse mail de l'association :

afpoule@yahoo.fr

Pour tout renseignement, contacter Thierry Jolivet au 06.80.76.36.84

ASSOCIATIONS

Dorénavant, les associations feront leurs photocopies à l'agence postale aux heures d'ouverture. Comme avant, il faut fournir le papier.

N'oubliez pas : pour le prochain bulletin, les articles doivent nous parvenir pour le 13 septembre.

ECURIE des LAPINS

3^{ème} POULE AUTO COLLECTION

Les beaux jours sont présents, les automobilistes se déplacent d'avantage. La publication de mauvais résultats en matière de statistiques routières entraîne des annonces répressives. Les propositions fusent : baisser les seuils de vitesses, augmenter le nombre de radars, intégrer un éthylotest au démarrage, brider les mécaniques, diminuer les performances technologiques, emprisonner les automobilistes en faute, supprimer les panneaux indicateurs de radars, et surtout en ce qui nous concerne interdire la circulation dans certaines zones urbaines pour les vieux véhicules. Il y a de quoi se montrer surpris par la collection et la diversité des mesures présentées bien que dans le milieu des véhicules anciens ou de collection, chaque automobiliste s'attend au pire à tout moment. Après l'annonce de cette panoplie de mesures restrictives, nous avons très envie d'utiliser nos véhicules anciens et de partager cette passion en offrant à d'autres collectionneurs l'occasion de participer à une manifestation qui se veut avant tout conviviale.

Le samedi 2 juillet dès 13 h 30 les participants à la « 1^{ère} Balade en Beaujolais » quittent le parking de la salle des fêtes du village en direction du Col des Echarmeaux pour rejoindre Propières puis Monsols en passant par le Col de Champ Juin. Après le Col de Crie, descente sur Beaujeu pour regagner Lantignié où une première halte gustative attend les équipages. Afin d'éveiller les papilles, des produits locaux ; pains pittoresques accompagnant des fromages aux senteurs et saveurs particulières. Reprise de l'itinéraire au milieu des vignes par Régnié-Durette, Villié-Morgon et Fleurie où se déroule la deuxième halte. Celle-ci se veut dégustatrice tout en mâchonnant du saucisson de réalisation régionale. Quelques kilomètres plus loin, dans un cadre romantique, instant de pause pittoresque pour mémoriser l'évènement, photographie des équipages et de leur monture dans la cour du château. Visite des lieux pour se dégourdir les jambes avant d'emprunter la route du retour par le Col de Durbize, le Col du Fût d'Avenas, Avenas, un second passage au Col de Crie, Chénelette et arrivée au point de départ. Un moment de détente en participant à un jeu d'adresse. Afin de récompenser et départager l'ensemble des « baladins », chaque équipage doit répondre à un questionnaire qui évolue en fonction de ce qu'ils découvrent, goûtent, constatent à travers le « Beaujolais vert » et le « Beaujolais rouge ». Souvenirs au club le plus représenté, au propriétaire du véhicule le plus ancien, à l'équipage le plus éloigné, et au propriétaire du véhicule « coup de cœur » désigné par les participants sont offerts avant de passer à table.

Nous avons préparé cette balade avec l'envie de faire découvrir le Beaujolais par des itinéraires empruntant d'agréables routes vallonnées, agrémentées de pauses gourmandes dans un cadre pittoresque au sein d'une ambiance sympathique. La passion des véhicules anciens, le plaisir de la conduite, le plaisir des yeux, le plaisir du goût, la convivialité, la bonne humeur sont les bases essentielles de notre programme !

Le dimanche 3 juillet, comme les années précédentes, concentration de véhicules anciens de toutes marques et bourse d'échange de pièces détachées sur le parking de la salle des fêtes.

Grâce à la fidèle participation de nos partenaires nous avons pu organiser ce week-end de passion et de nostalgie !

Le Président



1861



la statue de
NAPOLEON
aux Echarmeaux

à 150 ans



2011

Le Souvenir napoléonien
Société française d'histoire napoléonienne
Délégation du Lyonnais

En partenariat avec le Comité des Fêtes de Poule-les-Echarmeaux
Profite de cet anniversaire pour organiser :

Le dimanche 25 septembre 2011
Au col des Echarmeaux et à Poule-les-Echarmeaux
Une journée de rencontres napoléoniennes

Cette journée comprendra :

Au col des Echarmeaux, à 10 heures 30 :

- Un hommage à Jean MOLETTE, sculpteur de la statue de NAPOLEON 1er du col des Echarmeaux.

A la salle des fêtes de Poule-les-Echarmeaux :

- A 11 heures 30 : Une évocation de Claude LONGEFAY et de son fils Napoléon Claude : deux poulons décorés de la Légion d'Honneur, le père sous le premier Empire et le fils sous le second Empire.

- A 14 heures 30 : Une conférence de Madame Chantal LHEUREUX-PREVOT « Les paysans de NAPOLEON ».

- Toute la journée : Un diaporama sur l'œuvre de NAPOLEON.

Un repas, pris dans la Salle des Fêtes, réunira, à midi, ceux qui le souhaitent.



RMP - FESTIVAL DE MUSIQUE, en avant pour 2012 !!!

En 2012, le Festival de Musique des Trois Vallées Azergues-Brévenne-Turdine aura lieu à Poule les Echarmeaux !!!

Cette manifestation très importante pour le village qui se déroulera les 6, 7 et 8 juillet 2012 est l'occasion de rassembler habitants, visiteurs et associations autour d'une même envie, celle de partager des moments de convivialité en musique.

L'ensemble des sociétés de musique du groupement des 3 Vallées se retrouveront le dimanche après-midi pour un grand défilé et un concert sous chapiteau. Deux soirées sont également prévues le vendredi et le samedi soir ; le programme n'étant pas encore tout à fait défini, il vous sera communiqué ultérieurement.

A l'image du précédent festival de 2002, cet évènement ne sera une réussite qu'avec le concours de tous les habitants de Poule et c'est la raison pour laquelle nous vous informons le plus tôt possible sur l'organisation de cet évènement. C'est ainsi que plusieurs réunions ont d'ores et déjà eu lieu. Un bureau a été spécialement défini ; en voici la composition : Les différents membres de ce bureau seront vos interlocuteurs si vous souhaitez vous manifester afin de vous joindre à nous dans l'organisation de l'évènement.

Un thème de décoration du village est sur le point d'être défini. Vous en serez informés et chacun des habitants sera invité à participer à la préparation des décors.

En attendant, le RMP poursuit sa saison musicale et se rendra notamment au festival 2011 qui se déroulera les 2 et 3 juillet prochain au Bois d'Oingt. L'été sera relativement calme pour les musiciens qui n'effectueront que quelques représentations locales pour les traditionnels concours de pêche et kermesse du village.

Tous les musiciens du RMP souhaitent à tous les lecteurs du Cocorico un bon été 2011 !!!

PRESIDENTS		SECRETAIRES		TRESORIERES	
GARDIN	Chris-tian	JONARD	Christel	PERRAS	Audrey
LONGE-FAY	Emi-lien	GARDIN	Christine	PERRAS	Gérard
PERRAS	Cyrille	FIMBEL	Bertrand	JONARD	Pierre
VINCENT	Eddy			JONARD	Martine

PROMOTION		DECORATION	
LA-BROSSE	Ma-rine	GUILLON	Stéphanie
LONGE-FAY	Ade-line	GARDIN	Cédric
TRI-CHARD	Frédé-ric		

PARKINGS		SITE INTERNET	
PATAY	Mi-chel	FIMBEL	Anne
SAPIN	Jacque-s	LESPI-NASSE	Eric



ADHA vous propose différents accompagnements au quotidien afin de faciliter la vie à domicile des personnes âgées, handicapées, affaiblies par la maladie, en sortie d'hospitalisation ou les Actifs débordés par le quotidien.

Nos interventions permettent également aux aidants familiaux qui parfois s'épuisent, un renfort, un soulagement ponctuel ou régulier.

Vous êtes bénéficiaire, ADHA est prestataire de service, étant employeur, il gère et assume la gestion administrative du personnel, l'organisation des interventions, les remplacements pour congés, maladie, formation.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

• **ADHA effectue UNE VISITE A DOMICILE** afin d'évaluer avec les personnes en besoin d'aide et leur famille, la nature des besoins, les horaires d'intervention, et également définir le profil et les compétences qui seront nécessaires pour assurer au mieux notre mission d'accompagnement.

• **Nous mettons à disposition un PERSONNEL QUALIFIE OU EXPERIMENTE:** C'est ADHA qui recrute le personnel, dans le cadre de son activité prestataire. Elle gère et organise le temps de travail des personnels intervenants au domicile, elle assure également les remplacements en cas de congés, maladie, absences... ADHA organise régulièrement la formation de son personnel.

FINANCEMENTS : étant tarifée par le Conseil Général du Rhône les dossiers d'**ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (APA)** permettent une prise en charge financière dans la limite du plan d'aide personnalisé accordé et du pourcentage de participation du bénéficiaire calculé par les services du Conseil Général selon le niveau de ressources de la personne concernée.

Les caisses de retraite (CARSAT, RSI, MSA) participent en partie aux financements des heures d'aide à domicile (sous condition de ressources)

Suite à une hospitalisation les mutuelles peuvent également accorder des prises en charges temporaires.

• **L'AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE** effectue toutes les tâches de la vie quotidienne de la personne aidée qu'elle ne peut plus assumer seule ou aide la personne à faire elle-même.

• changement de protection et toilette non médicalisée

• aide à l'habillage

• transfert divers à l'intérieur du domicile ou à l'extérieur

• accompagnement à des activités

• entretien ménager

• entretien du linge, repassage

• préparation de repas et service

• aide à la prise de repas

• courses de proximité

• aide aux déplacements intérieurs ou à la promenade

gestion de petites tâches administratives (prise de rendez-vous, envoi de feuilles maladie...)

L'auxiliaire de vie est rattachée dans son contrat à la convention collective des organismes d'aide à domicile et peut intervenir en semaine et/ou le week-end dans le cadre de la continuité de services.

Sa qualification est au minimum une validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE). Les auxiliaires de vie sociale doivent avoir obtenu un diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS). Son expérience, son savoir faire et l'importance des formations suivies sont **également un gage de sérieux et de professionnalisme.**

Contact : **ADHA au 04.74.02.04.50**

Rue Centrale

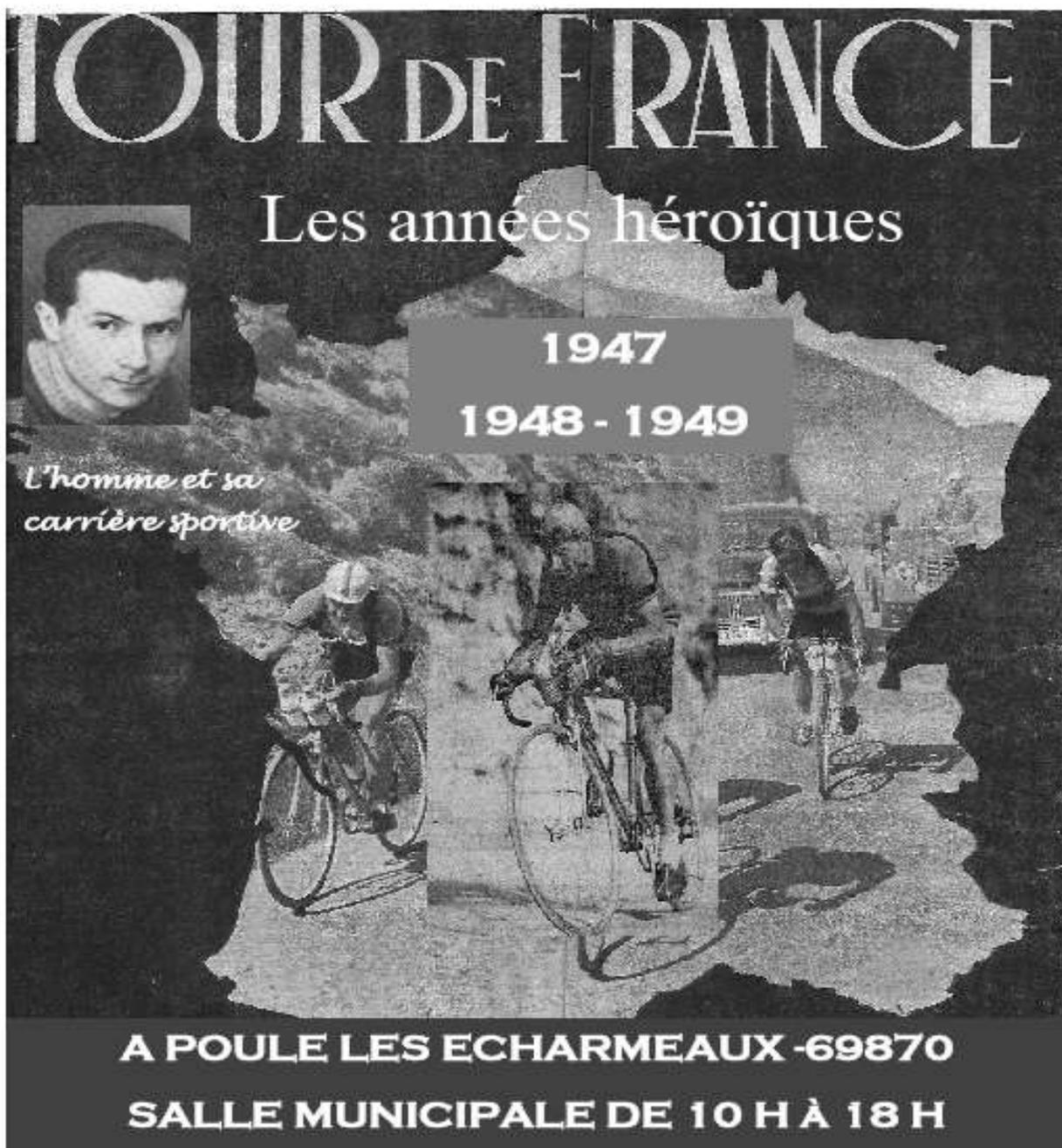
69870 LAMURE/AZERGUES

EXPOSITION

9 et 10 juillet 2011

Rétrospective

GEORGES MARTIN



Rétrospective Georges MARTIN et Le Tour de France : les années héroïques, 1935 à 1949.

Une partie de cette exposition sera consacrée au parcours sportif de Georges MARTIN : ses victoires, ses déboires, les 3 Tours de France auxquels il participa. Elle donnera un aperçu des conditions extrêmement difficiles des courses cyclistes et l'engouement de la population dans cette période agitée.

L'autre partie, aura trait à « l'enfant du pays » qu'était Georges MARTIN qui nous a quitté l'an dernier : elle retracera ses origines et sa famille Poulonne ainsi que quelques aspects attachants de sa personnalité.

Elle sera illustrée par des documents authentiques , vélos et équipement de cette époque, un diaporama et une vidéo.

Cette exposition sera, pour les personnes qui ont connu Georges MARTIN , le 'dernier hommage à Georges' et pour les autres l'occasion de le découvrir et de se plonger dans cette période fascinante de la guerre et de l'après-guerre .